Visite découverte

La porte Auguste

Cycle 2

Patrimoine antique
Classe de CE2

Parcours d'éducation artistique et culturelle

- Cultiver sa sensibilité et son plaisir à rencontrer des œuvres.
- Identifier la diversité du patrimoine de son territoire.

Enseignement moral et civique

- Exprimer ses émotions, entendre et respecter celles des autres.
- Exercer son esprit critique tout en respectant les gouts et les points de vue de chacun.

Les domaines du socle commun

- **Domaine 1 :** acquérir les premiers éléments d'un vocabulaire architectural.
- **Domaine 4 :** pratiquer diverses formes d'expression artistique
- **Domaine 5 :** connaître les principales périodes de l'histoire de l'Humanité, savoir placer, sur une frise chronologique, les principaux monuments antiques de Nîmes, comprendre l'organisation d'une cité antique et la fonction d'une entrée de ville.

Démarche
Découverte d'un ouvrage monumental du rempart antique, la porte Auguste, et réalisation sur place d'un croquis à compléter pour comprendre les différents éléments architecturaux de la porte.

Déroulement
L'activité se compose d'une séance animée par une guide-conférencière agréée par le ministère de la culture ou un médiateur du patrimoine. Elle peut être complétée par une visite découverte de la tour Magne.

Durée
1h30

Un peu d'histoire
La porte Auguste est l'une des principales portes de l'enceinte de la ville antique par laquelle arrive la *Via Domitia* venant de Beaucaire. Entrée prestigieuse dans la ville, la porte matérialise la transition entre campagne et espace urbain.
Une inscription, dont les traces sont encore visibles au sommet du monument, précise que l'empereur Auguste participa à la construction des remparts par un acte d'évergétisme (un don ou une dispense temporaire d'impôts) :
IMP. CAESAR DIVI AUGUSTUS COS XITRIB POTEST VIII PORTAS MUROS COL DAT (*César Auguste, impérator, fils du divin (Jules César) Consul pour la onzième fois, revêtu de la puissance tributienne pour la huitième fois, donne ses portes et ses murs à la colonie*). L'inscription permet de dater précisément la construction de la porte dans les années 16/15 av.J.-C. alors que les murs du rempart ont été érigés quelques années plus tard.

Renseignements et inscriptions
Valorisation et diffusion des patrimoines
bettina.celie@ville-nimes.fr

Ville de Nîmes – Direction des affaires culturelles – Service éducatif de l'architecture et du patrimoine
Tel : 04 66 76 72 57 / 04 66 76 74 49 – Fax : 04 66 76 71 42 – www.nimes.fr
Réalisation : service éducatif de l'architecture et du patrimoine & Marie-Claude Teyssier, enseignant référent